



Founex, le 27 septembre 2022/lf/10.01

COMMUNE DE FOUNEX

AVIS DE LA MUNICIPALITE

DECISIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Séance du 26 septembre 2022 sous la Présidence de M. Thomas Morisod

Préavis N° 015/2021-2026 - Arrêté d'imposition 2023

Le Conseil communal a décidé :

D'approuver l'arrêté d'imposition 2023 tel que présenté

Cet objet est soumis à référendum.

Claudine Luquiens
Greffe municipale

Conformément aux articles 110 et ss. LEDP :

La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité dans un délai de 10 jours, dès l'affichage des décisions du Conseil communal.